

**COMPTE RENDU BUREAU COMMUNAUTAIRE DELIBERATIF
D'ORNE LORRAINE CONFLUENCES**

SEANCE DU 7 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le sept décembre à dix-huit heures, le Bureau Communautaire d'Orne Lorraine Confluences s'est réuni à l'effet d'examiner les différentes questions inscrites à l'ordre du jour, la convocation ayant été transmise le 1^{er} Décembre 2021.

Etaient présents : Madame GUIRLINGER et Messieurs RITZ, CORZANI, LOMBARD, VALENCE, TONIOLO, FORTUNAT, BERG, BROGI, MAFFEI, MANGIN.

Était représenté : Monsieur HYPOLITE donne pouvoir à Monsieur LOMBARD

Etaient absents : Mesdames BEAUGNON, RIGGI et Messieurs LAMORLETTE, DANTE.

Secrétaire de séance : Didier VALENCE

Le compte rendu de la séance du 26 Octobre 2021 est adopté à l'unanimité.

2021.BC.026 - ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'ÉTUDE « 5 BASSINS VERSANTS OLC PLAN D'ACTION OPERATIONNEL TERRITORIALISE »

L'étude concerne les cours d'eau ciblés par le PAOT (Plan d'Action Opérationnel Territorialisé) 2019-2021 de la Préfecture de Meurthe et Moselle et qui ne font pas encore l'objet d'étude particulière par ailleurs par OLC (Orne via le Syndicat Mixte Moselle Aval dans le cadre du Programme d'Action de Préventions des Inondations, Rawé dans le cadre des Espaces Naturels Sensibles et le Woigot via le syndicat CRW). Cette phase d'étude a pour objet de centrer les problématiques liées à la qualité des milieux, à la continuité écologique, aux inondations et de faire un point complet sur les connaissances acquises.

Le diagnostic des ruisseaux des bassins versants sera l'étape préalable à la définition d'aménagements environnementaux, de renaturation et suppression de l'impact des plans d'eau et de gestion des inondations et des coulées de boue.

Ces cours d'eau font l'objet d'une classification MIA203 et MIA401 au niveau du logiciel OSMOSE utilisé par les services de l'Etat. L'étude vise aussi les cours d'eau dont les masses d'eau sont classées « médiocres » par le même document. Le périmètre couvre un assemblage successif de bassins versants en rive droite de l'Orne plus les bassins versants du petit Grijolot et de l'Othain amont pour un total de 100 km.

- Othain amont et affluents, (Affléville, Norroy-le-Sec, Gondrecourt-Aix)
- Petit Grijolot et affluents, (Abbéville, Labry et Conflans-en-Jarnisy, Hatrize)
- Cours d'eau des masses d'eau des Fonds de la Cuve 1 et 2, (Jarny, Doncourt, Ville/Yron, Bruville, St Marcel, Jouaville)
- Ruisseau de Jouaville et affluents (Jouaville, Giraumont, Jarny),
- Cours d'eau de l'Orne aval Rive Droite : ruisseau de l'Abreuvaux et affluents, de l'Hameçon de Sainte-Marie-Aux-Chênes et de la Ramévaux (Moineville, Jouaville, Batilly, St-Ail, Auboué et Homécourt).

4 bureaux d'étude ont répondu à l'appel d'offres. Un premier candidat a été écarté après la première analyse au regard de l'offre financière inadéquate (162 414,00 € TTC), les autres ont été invités à un oral de présentation.

Il en résulte le classement suivant :

Note/100	Notes Techniques (/50)	Notes Financières (/50)	Cumuls	Principales problématiques
Sinbio SCOP – Setec Hydratec	33	50,0 (offre 82 320,00 € TTC)	83,0	Offre technique. L'association des deux bureaux d'études est déséquilibrée, avec une prépondérance de l'expérience et approche « hydraulique » alors que l'attente porte surtout sur une analyse hydromorphologique sur ces petits cours d'eau.
IRH	45	39,1 (offre 105 193,20 € TTC)	84,1	Offre financière. Techniquement c'est un très bon bureau d'étude qui est capable de réaliser la mission rapidement. Malheureusement l'offre financière pénalise clairement la proposition. De plus, la volonté de réaliser rapidement une étude sur 100 km de cours est aussi un motif d'inquiétude car la concertation et la pédagogie en cours d'étude sont des pièces essentielles aux projets qui en découleront.
BEPG	43	48,9 (offre 84 150,00 € TTC)	91,9	Offre la mieux disante. Réponse technique plus adaptée aux attentes sur ce type de dossier (qualité des eaux, morphologie des cours d'eau restaurations des zones humides). A l'oral, la présentation nous a apporté

				des garanties que l'approche pédagogique et temporelle est très bien perçue. Il n'y aura pas de surcoût aux réunions complémentaires si nécessaire et l'association des élus locaux sur le terrain est un vrai plus.
--	--	--	--	--

L'ensemble de l'étude est éligible au dispositif de financement de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, repris dans le tableau de financement ci-dessous.

Recettes prévisionnelles		
Partenaires	Participation en %	Montant HT
Agence de l'Eau Rhin Meuse	80 %	56 100,00 €
OLC (autofinancement – budget GEMAPI)	20 %	14 025,00 €
Total		70 125,00 €

Après en avoir délibéré,

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

- **Valide** le choix du prestataire,
- **Valide** le plan de financement,
- **Sollicite** la demande de subvention.

AUBOUÉ, le 8 Décembre 2021

Le Président,
Luc RITZ